Ci-joint un exemple de contrat de service pour le recrutement d'un inspecteur indépendant lorsque les vivres sont expédiés suivant un connaissement direct.

**Cet exemple de contrat est fourni à titre informatif UNIQUEMENT.**

* Il ne saurait servir ni constituer de conseils juridiques.
* Il ne doit être nullement reproduit sans tenir compte de la situation particulière qui se pose au moment de son émission.
* Il n’a pas pour objectif de s’appliquer à chaque situation ou circonstance du même genre ni ne peut servir à la prévision de besoins spécifiques.
* Toujours utiliser les propres modèles de votre organisation lorsque vous en disposez.

**Consulter un avocat avant de conclure ou de signer un quelconque accord**. Vous pourriez être confronté à une situation spécifique non traitée par cet exemple et l’avocat peut vous aider à régler la situation.

**CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'INSPECTION DE CARGAISONS**

**ENTRE:**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_(** **indiquer le nom et l'adresse de l’Organisme récipiendaire)\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,** (ci-après désigné **« le Client »** )

**ET**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_( indiquer le nom et l'adresse du Fournisseur de service)\_\_\_\_\_\_** (ci-après désigné **« L’Inspecteur »**)

1. **Services**
   1. ***Le Client*** a engagé ***l'Inspecteur*** en tant que fournisseur indépendant de services spécifiés à l'article 3.1 et conformément à «l’Avis aux inspecteurs de cargaison» standard et «la description des tâches ».
   2. ***L'Inspecteur*** doit coordonner l’exécution de ces services avec le responsable et/ou le gestionnaire régional des vivres.
   3. ***L'Inspecteur*** doit fournir, à ses propres frais, tout l'équipement, le matériel et/ou les fournitures nécessaires à l'exécution des services prévus dans le présent contrat.
2. **Calendrier et durée**

***L'Inspecteur*** doit être disponible pour commencer à fournir des services dans les dix (10) jours suivant la signature du présent contrat, et le rester pour une période de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, 20\_\_ à moins que ce contrat ne soit résilié plus tôt conformément à ses dispositions.

1. **Paiement des services**
   1. ***Le Client*** doit payer ***l’inspecteur*** pour les services fournis aux points suivants et conformément à **l'annexe A**, intitulée « Echéancier des prix » et incorporée dans le présent contrat référence.
2. Surintendance au moment du constat de livraison du déchargement au port\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_. ***L'Inspecteur*** fournira à l'avance et par écrit les noms et les coordonnées du personnel qui assistera au processus.
3. Surintendance au moment du chargement/de l'acheminement des vivres du port au(x) point(s) de livraison. ***L'Inspecteur*** doit fournir à l'avance par écrit les noms et les coordonnées du personnel qui assistera au processus.
4. Surintendance au moment de la livraison des vivres à leur point de destination finale à l’entrepôt de\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_. ***L'Inspecteur*** fournira, à l'avance et par écrit, les noms et les coordonnées du personnel qui assistera au processus.
5. Effectuer une analyse en laboratoire si requis et autorisé par le client.
   1. ***L'Inspecteur*** doit soumettre au ***Client*** une facture détaillée une fois les services fournis en vertu du présent contrant par cargaison (c.-à-d. navire par navire). Toutes les factures seront accompagnées de rapports d'inspection détaillés sur les expéditions et les livraisons, ainsi que des documents justificatifs connexes et cela par connaissement.

Le ou les expéditions seront considérées comme ayant été effectuées «en attestant que toute la cargaison a été livrée au point de destination finale» et/ou à la fin de tout reconditionnement ou toute analyse en laboratoire requis, comme convenu par ***le Client*** et ***l'Inspecteur***. *Ce dernier* aura dix (10) jours ouvrables pour fournir la documentation qui, conformément aux normes, sera dûment signée par les agents autorisés et désignés et suivant les normes de documentation requises par le client.

* 1. ***Le Client*** paierales honoraires approuvés de ***l'Inspecteur*** pour les services fournis conformément au présent contrat dans les 30 jours après la réception de la facture et sur présentation du rapport d'inspection.
  2. Les pénalités suivantes s'appliqueront et pourront être déduites des factures par ***le Client***:

1. Si le rapport d'inspection final est reçu 61-90 jours après qu’il ait été attesté que la totalité de la cargaison a été livrée et/ou reconditionnée et/ou analysée comme convenu entre ***le Client*** et ***l'Inspecteur***, une pénalité de 30% du montant de la facture doit s'appliquer.
2. Si elle est reçue 91 jours ou plus après la date à laquelle toute la cargaison a été livrée et/ou reconditionnée et/ou analysé comme convenu entre ***le Client*** et ***l'Inspecteur***, une pénalité de 50% du montant de la facture s'applique. ***L'Inspecteur*** peut soumettre les documents pertinents qui lui permettront d'obtenir une exonération de cette pénalité si la raison du retard est indépendante de sa volonté.
3. Si ***l'Inspecteur*** manque d'exécuter l'une des spécifications pour lesquelles il est responsable pendant l’inspection de déchargement au port ou le constat de livraison , ou s’il viole les conditions générales énoncées dans le présent contrat, ***le Client*** peut, à sa discrétion et en sus de tout autre recours juridique disponible, déduire un montant jusqu’à concurrence du coût de l’inspection de déchargement ou de constat de livraison particulière.
4. **Taxes**

***Le Client*** sera responsable du paiement des taxes en/au \_\_\_ (pays) \_\_\_ sur toute somme versée à ***l'Inspecteur***, y compris, entre autres, l'impôt sur le revenu ou la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) selon le cas.

1. **Assurance / Blessures**

Ni ***l'Inspecteur*** ni ses employés ne seront considérés comme des employés du ***Client*** à des fins quelconques, et ils ne participeront pas non plus à des programmes d'assurance ou d'avantages sociaux.

1. **Confidentialité**

***L'Inspecteur*** accepte de ne pas discuter de sa prestation de services en vertu du présent accord avec un tiers sans le consentement écrit du ***Client***. Il accepte, en faveur du ***Client***, de ne pas divulguer d’information confidentielle qui pourrait lui être communiquée ou à laquelle il pourrait accéder dans le cadre du présent contrat, y compris les résultats de ses services. **L'Inspecteur émettra des avis et soumettra des rapports uniquement au personnel autorisé, comme convenu avec le client.**

1. **Droits d’auteur**

***L'Inspecteur*** convient que tous les documents, rapports, informations et autres œuvres générés pendant l’exécution des services d'exécution prévus par le présent contrat sont la propriété du ***Client,*** et qu’il attribue par le présent contrat tous les droits, titres et intérêts à l’égard de ces articles à ce dernier*,* sous réserve de tout droit que pourrait exercer le Gouvernement des États-Unis en vertu de la réglementation en vigueur.

1. **Représentations de l’Inspecteur**

L'inspecteur représente ***le client*** et lui et garantit:

* 1. ***qu’il*** se conformera à toutes les lois applicables concernant les permis et licences d’exploitation qui pourraient être requis pour la réalisation des activités prescrites en vertu du présent contrat.
  2. ***qu’il*** *n’*est partie à aucun accord qui restreint sa capacité à conclure le présent accord, et son exécution n'exige pas le consentement d'une personne ni d'une entité.
  3. ***qu’il*** a signé, ou signera, les attestations appropriées exigées par le gouvernement des États-Unis concernant le lobbying et les exclusions et que les déclarations qui y sont faites sont exactes.

1. **Résiliation**
   1. Le présent Contrat peut être résilié immédiatement par l'une des parties en cas de violation de ses dispositions par l'autre partie, en sus des recours ou dommages-et intérêts qui sont prévus par la loi en vigueur.
   2. Le présent Accord peut être résilié par l'une des parties en cas de force majeure (catastrophe naturelle, guerre, etc.) reconnue par la loi en vigueur. Dans le cas d'une telle résiliation, l'inspecteur recevra les honoraires et les frais approuvés pour les services rendus conformément au présent contrat jusqu'à la date de la résiliation.
2. **Indemnisation**

L'inspecteur accepte d'indemniser et de ne pas tenir ***le Client*** ni aucune de ses filiales ou affiliés, ses dirigeants, agents et employés, responsables de toute réclamation ou obligations liées à l'exécution du présent contrat, sauf dans la mesure où ces réclamations ou ces responsabilités découlent de la négligence du client ou de ses filiales ou affiliés.

1. **Intégralité du contrat et modifications** 
   1. Le présent contrat remplace tous les autres accords, qu’ils soient verbaux ou écrits, conclus entre ***le Client*** et ***l'Inspecteur*** relatifs à son objet et aucun accord, aucune déclaration ou promesse concernant l'objet du présent Contrat autre que celui qui est contenu dans les présentes n’est exécutoire pour les parties.
   2. Ce contrat ne peut être modifié que par un accord écrit des deux parties.
2. **Droit applicable et règlement des litiges**
   1. Le présent Contrat sera régi et interprété conformément aux lois de la/du \_\_\_ (pays) \_\_\_ à l'exclusion des règles relatives aux conflits de lois.
   2. En cas de désaccord entre le ***Client*** et l'inspecteur concernant ce contrat, un arbitrage sera recherché. Un arbitre indépendant qui connaît raisonnablement le domaine du contrat sera nommé comme convenue par les deux parties. La décision de l'arbitre sera juridiquement contraignante pour les deux parties.

EN FOI DE QUOI, les représentants autorisés ci-après des parties au présent contrat s’engagent à respecter ses dispositions.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Le Client*** | | ***L’Inspecteur*** | |
|  |  |  |  |
|  | Signature |  | Signature |
|  | Nom |  | Nom |
|  | Titre |  | Titre |
|  | Date |  | Date |